



MAIRIE DE FENEU

Compte rendu du Conseil Municipal des Jeunes

Vendredi 15 Juin 2018 dans la salle du Conseil à la mairie

Présents :

- Conseillers : BERNARD Suzon, CALBRY Mary, GELINEAU Pénélope, LE MELLAY Malo, MOREL Emma, PAINKIN Tom, SLIMAN Alicia, DONNADIEU Lucas, QUINVEROS Lilou
- Commission en charge du Conseil Municipal des Jeunes : Olivier BARBOT, Sylvia NOUICER, Mariama CAMARA

 **Le maire junior de cette séance** : Suzon Bernard

Absents excusés :

- MEUNIER Sara, CLEMENCEAU Céleste, WAFLART Sylvie et RABINEAU Michel

Ordre du jour :

- La formation des jeunes Fanouins aux premiers secours
- Skate Park
- Election du maire junior

Début de séance : 17h30

Secrétaire de séance : Mariama CAMARA



La maire junior, Suzon BERNARD, ouvre la séance ; tout d'abord, elle vérifie que tous les élus présents ont bien reçu la convocation et le compte-rendu de la précédente séance, voté à l'unanimité.

La maire junior, procède à la lecture d'un code de conduite « Comment être un bon maire » rédigé par Mariama Camara. Ce texte a été apprécié par les présents.

1. La formation des Fanouins aux premiers secours

Le maire junior laisse la parole à la commission environnement/citoyenneté afin qu'elle présente l'avancée de son projet : l'organisation d'une séance de formation aux premiers secours pour les jeunes Fanouins.

Pour monter ce projet, elle a contacté le centre des sapeurs-pompiers de Feneu et pris rendez-vous avec M. DE RIGALL, chef des pompiers.

La rencontre a eu lieu le vendredi 20 avril. Elle a permis de déterminer des éléments d'organisation :

- La formation sera destinée aux enfants du CE1 à la 6^{ème}
- Il y aura 4 ateliers animés, chacun, par un pompier
- 8 participants au maximum par atelier
- Les places seront limitées avec une procédure d'inscription à la mairie
- Les inscriptions seront arrêtées deux semaines avant la date de la séance

À la suite de cette intervention, la commission s'est de nouveau réunie le vendredi 8 juin pour finaliser l'organisation.

L'animation est prévue le lundi 8 octobre mais la date n'a pas encore été validée par les pompiers, elle n'est donc pas définitive.

La commission a également réfléchi sur les outils de communication à mettre en œuvre auprès des jeunes Fanouins. Il a été décidé de réaliser des affiches qui seront apposées dans chaque école et d'inscrire l'évènement sur le panneau électronique.

L'affiche devra être attrayante (photos de pompiers en situation, couleurs vives ...).

La maire junior procède ensuite au vote. L'animation à la formation aux premiers secours et ses modalités d'organisations sont adoptées à l'unanimité par le conseil.

2-Installation du Skate Park

La maire junior donne ensuite la parole à la commission Sports et Loisirs pour qu'elle présente l'avancée de son projet : la mise en place d'un Skate Park à Feneu.

Dans un premier temps, les conseillers expliquent que la commune de Cantenay-Epinard a été sollicitée pour relater son expérience sur la mise en place de leur Skate Park. Une rencontre a eu lieu avec Mme RICOU, adjointe aux sports de la commune de Cantenay, le vendredi 20 avril.

Lors de cette rencontre, Mme Ricou a exposé les différentes étapes d'une telle installation. Elle donne une estimation de durée de construction et de prix.

En quoi fabriquer les éléments du Skate Park : béton ou aluminium. Le Skate Park de Cantenay et celui de Beaucouzé (entièrement réalisé en béton) ont été visités. Il s'avère que le béton permet de réduire considérablement les nuisances sonores . Quant au coût, la commune de Beaucouzé a dépensé plus de 100 000€ et celle de Cantenay environ 14 000€ sans le bitume.

Par la suite, la commission s'est de nouveau réunie le vendredi 8 juin pour travailler sur les deux premières étapes : le choix du lieu et la réalisation d'une enquête auprès des utilisateurs.

Un jeune conseiller précise que le lieu doit être éloigné des habitations afin d'éviter les nuisances sonores. Trois lieux potentiels sont proposés :

- A la place du terrain de tennis
- Derrière le terrain de foot
- Au centre de loisirs

Celui retenu par la commission se situe derrière le terrain de foot.

Il est fait remarquer qu'une enquête auprès des futurs utilisateurs fanouins serait utile afin de connaître leurs attentes.

Un questionnaire (voir pièce jointe) a été rédigé à cet effet, la maire junior le lit et quelques points sont rectifiés. Un conseiller, dans chaque école, est désigné pour distribuer et récupérer ce questionnaire auprès des élèves de Saint Dominique (Malo) et de ceux de l'école « Eau vive » (Suzon)

Sylvia Nouicer propose qu'avant de distribuer le questionnaire et de travailler davantage sur le projet de Skate Park, il serait préférable de consulter le Conseil Municipal Adulte afin de savoir s'il est disposé à allouer une enveloppe budgétaire pour ce projet et dans l'affirmative quel en serait approximativement le montant

Cette proposition est validée par l'ensemble du Conseil.

Olivier BARBOT propose au CMJ de rencontrer le Conseil Municipal Jeune de la commune de Soulaire-et-Bourg. Ce dernier a également un projet de Skate Park, les deux conseils pourront ainsi échanger leurs idées, leurs envies etc....

La maire junior procède au vote concernant cette rencontre avec le CMJ de Soulaire. Il est adopté avec 5 voix pour et 4 abstentions.

3-Election du prochain maire junior

Un autre maire junior sera élu lors de la prochaine séance du CMJ.

Suzon BERNARD demande aux jeunes élus quels sont ceux qui souhaitent se présenter :

Mary, Malo, Pénélope et Alicia sont candidats.

Au 2^{ème} tour du vote, Malo LE MELLAY est élu prochain maire junior avec 6 voix.

La séance est levée à 18h30.